

RAPHAEL

SCI au capital de 500 euros

Siège: 24, place de la Pommeiraie
Cité Air Bel
13011 Marseille
514 160 779 RCS Marseille

Suivant délibérations de l'AGE en date du 13/07/2020, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour. Liquidateur: M. Hamlet KOCHETSIAN, 43, boulevard Henri-Fabre, 13012 Marseille. Le siège de la liquidation est fixé chez le Liquidateur. RCS: Marseille. (N21020350)

Fonds de commerce

Par acte SSP en date du 15/09/2021, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Marseille, le 7/10/2021, dossier n°20210002813, réf. 1314P612021A9314, FANNY FLORENT PIZZA, Société à responsabilité limitée au capital de 200 euros, ayant son siège social 140, avenue de la Rose, BIG PEPE PIZZA, 13013 Marseille, 843 721 507 RCS de Marseille, a cédé à PAPE PIZZA, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, ayant son siège social 140, avenue de la Rose, 13013 Marseille, 900 800 137 RCS de Marseille, **un fonds de commerce de fabrication/vente de pizzas, vente de boissons à emporter, comprenant nom commercial, enseigne, droit au bail, matériel** sis 140, avenue de la Rose, 13013 Marseille, moyennant le prix de 40.000 euros. La date d'entrée en jouissance est fixée au 27/07/2021. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante: Chez M^e Sandra BOUGUessa, 61, rue Saint-Jacques, 13006 Marseille. Pour avis. (N21019812)



Nicolas DJOLAKIAN et Xavier RUSSO

Notaires associés
93, rue Paradis
13006 Marseille

CESSION DE CABINET PROFESSIONNEL

Suivant acte reçu par M^e Jenna BISORDI, Notaire au sein de la S.C.P. dénommée «Nicolas DJOLAKIAN, Xavier RUSSO et Aurélie CAL, Notaires associés titulaires d'offices notariaux à la Résidence de Marseille», dont le siège est à Marseille (Bouches-du-Rhône), 93, rue Paradis, soussigné, le 29 septembre 2021, enregistré au SDE de Marseille le 6 octobre 2021 sous le dossier 2021 N 2152, référence 1314P61 2021 00027931 aux droits perçus de 750 euros. Par: Mme Sylvie CUFFINI, pédicure-podologue, épouse de M. Bernard Charles ROBERT, demeurant à Lacoste (84480), Le Mourre du Bès, 963, chemin de Puget. Au profit de: M. Maxence BONNEL, pédicure-podologue, demeurant à Marseille (13009), 46, boulevard de la Fabrique. **Cession: le cédant autorise le cessionnaire, qui accepte et justifie réunir toutes les conditions requises pour l'exercice de la profession de pédicure-podologue, à reprendre seul le Cabinet professionnel dont il est titulaire.** Désignation du Cabinet: Le Cabinet sis à Marseille (13006), 29, rue Sainte-Victoire et 58, rue Edmond-Rostand et pour lequel le cédant est identifié au SIRET sous le n°378 345 391 00049. Comprendant: -Le droit de présentation de la clientèle. -Le matériel et le mobilier professionnel servant à l'exploitation du Cabinet décrit et estimé article par article pour mémoire à savoir: une cuisine équipée, une cloison japonaise et 4 fauteuils de salle d'attente. Indemnité: le cessionnaire verse à titre d'indemnité au cédant une somme forfaitaire de 48.000 euros, s'appliquant: -aux éléments incorporels pour 48.000 euros, -au matériel pour mémoire. Payé comptant. L'entrée en jouissance a été fixée au 29/09/2021. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues

en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège M^e Xavier RUSSO, Notaire associé à Marseille (13006), 93, rue Paradis, où domicile a été élu à cet effet. (N21020158)

Suivant acte sous seing privé à Marseille du 29/09/2021, enregistré au SIE de Marseille le 6/10/2021, dossier 2021 00027894, référence 1314P61 2021 A 09326, AUTREMENT FLEURS, Société à responsabilité limitée à Associé unique, au capital de 2.000 euros, dont le siège social est sis 244, rue d'Endoume, 13007 Marseille, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le n°799 587 464, représentée par son Représentant légal en exercice, Mme Laurence THERVAIS, Gérante et Associée unique, a cédé à la Société MAHE, Société à responsabilité limitée à Associé unique, au capital de 1.000 euros, dont le siège social est sis 244, rue d'Endoume, 13007 Marseille, moyennant le prix principal de 30.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 27.000 € et aux éléments corporels pour 3.000 €. L'entrée en jouissance est fixée au 29 septembre 2021. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé 244, rue d'Endoume, 13007 Marseille, pour la validité et, pour toutes correspondances chez le Séquestre, au Cabinet de M^e Mélanie BOCAGE, 1, place Félix-Baret, 13006 Marseille. Pour avis. (N21020298)

Par acte SSP à Marseille du 1/10/2021, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement Marseille le 5/10/2021, dossier 2021 00027787, référence 1314P61 - 2021 A 09256, -la SAS LE WISHES au capital de 8.000 €, dont le siège social est à Marseille (13006), 16, rue Pastoret, 805 329 935 RCS Marseille, a vendu à: -la SARL NEPTUNE au capital de 4.000 €, dont le siège social est à La Cadière-d'Azur (83740), 400, chemin de la Paguette, 903 489 870 RCS Toulon, **le fonds de commerce d'achat, vente, fabrication, présentation et exposition de bijoux fantaisie, vêtements, articles de maroquinerie et accessoires de mode, de beauté et de coiffure, objets et articles de décoration et de petits mobiliers, y compris d'œuvres d'art**, situé à Marseille (13006), 16, rue Pastoret, pour l'exploitation duquel le vendeur est immatriculé 805 329 935 RCS Marseille, moyennant le prix de trente-cinq mille euros (35.000 €). Date d'entrée en jouissance: 1/10/2021. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales chez la SCP d'Avocats BBLM, M^e Isabelle BOUQUET-PAGNON, 3, place Félix-Baret, 13006 Marseille. Pour avis. (N21020140)

Par acte SSP en date du 16/09/2021, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Marseille, le 7/10/2021, dossier n°202100028019, réf. 1314P612021A09318, Mme HUYNH Thi Bich Thoa demeurant 38, rue d'Italie, 13006 Marseille, RCS en cours d'immatriculation, a cédé à Mme SAVADY La Kim Chi demeurant 51, boulevard Jeanne-d'Arc, 13005 Marseille, RCS en cours d'immatriculation, **un fonds de commerce de restauration traditionnelle asiatique, comprenant clientèle, nom commercial, droit au bail, matériel** sis 38, rue d'Italie, 13006 Marseille, moyennant le prix de 45.000 euros. La date d'entrée en jouissance est fixée au 16/09/2021. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante: Chez M^e Sandra BOUGUessa, 61, rue Saint-Jacques, 13006 Marseille. Pour avis. (N21019805)



TALENZ

ARES

Experts-Comptables & Avocats

Par acte SSP en date du 30/09/2021, enregistré au Service des Impôts des Entreprises d'Aix-en-Provence, le 4/10/2021, dossier n°2021 00022666, SALONAISE DE NETTOIEMENT ET D'ENTRETIEN, Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros, ayant son siège social 217, rue du Maréchal-Joffre, 13300 Salon-de-Provence, 312 538 531 RCS de Salon-de-Provence. A cédé à: HSE PROPRETE ET SERVICES, Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros, ayant son siège social 11, avenue du Compagnonnage, 84000 Avignon, 513 722 942 RCS d'Avignon, **un fonds de commerce de Nettoyage et entretien de locaux industriels, commerciaux ou à usage d'habitation** connu sous l'enseigne «SALON NET», comprenant l'enseigne «SALON NET». La clientèle, l'achalandage y attachés, en ce compris les informations et documents s'y rattachant et notamment les fichiers clients nécessaires à l'exploitation du fonds ainsi que le droit de se dire successeur du cédant. Les droits d'auteurs et droits d'exploitation du site internet www.salon-net.fr et tout ce qui s'y rapporte. Les droits à la ligne téléphonique n°0490562279. Les fichiers informatiques et licences des logiciels professionnels utilisés. Le bénéfice des contrats, marchés, traités et conventions passés auprès de la clientèle et avec les fournisseurs. Le droit au bénéfice des autorisations administratives nécessaires à l'exploitation du fonds. Le mobilier commercial, le matériel et outillage, les agencements et les installations servant à son exploitation. Le véhicule RE-NAULT KANGOO (AP-190-ZS), sis 217, rue du Maréchal-Joffre, 13300 Salon-de-Provence, moyennant le prix de 86.800 euros. La date d'entrée en jouissance est fixée au 1/10/2021. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales aux adresses suivantes: M^e Nicole FABRE-SOULIER, Avocat au Barreau de Nîmes, 1210, route de Tavel, 30131 Pujaut, pour la correspondance et SALON NET, 217, rue du Maréchal-Joffre, 13300 Salon-de-Provence, pour la validité. Pour avis. (N21020284)

Autres

Société Civile Professionnelle Stéphanie MARTIN-ALOÏ Pierre-Edouard MARTIN



Notaires associés
35, rue Montgrand
13006 MARSEILLE

Avis de saisine de légataire universel
Délai d'opposition

Suivant testament olographe en date du 20/09/2013, Mme PISCAGLIA Anne Marie Césarine, née MERLIN à Marseille, le 17/06/1931, demeurant à Marseille (13012), 47, avenue des Trois Lucs, veuve de M. PISCAGLIA Pierre Emile Roger, décédée à Marseille (13012), le 11/07/2021, a institué plusieurs légataires universels. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par M^e MARTIN Pierre-Edouard, 35, rue Montgrand, 13006 Marseille, le 30/08/2021, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au greffe le 15/09/2021. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses

droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession: M^e MARTIN Pierre-Edouard. CRPCEN de l'Etude: 13008. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. (N21019893)

excen
NOTAIRES & CONSEILS

Suivant acte reçu le 29 septembre 2021 par M^e Olivier DURAND, Notaire à Gardanne (13120), Le Parc de l'Oratoire de Bouc, 410, Chemin Départemental 60, CS 90101, M. Bernard Emile Henri LONG, apiculteur, et Mme Danielle Cécile RODRIGUEZ, retraitée, demeurant ensemble à Beaucueil (13100), 708, Route Départementale 58, quartier Les Alouettes. Monsieur est né à Marseille (13000) le 14 juillet 1957, Madame est née à Rio Salado (Algérie) le 22 juin 1953. Mariés à la mairie de Beaucueil (13100) le 11 avril 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont décidé d'aménager leur régime matrimonial, savoir la communauté de biens réduite aux acquêts, à l'effet: -D'apporter à la communauté existante entre eux un bien immobilier appartenant en propre à Monsieur; -De stipuler une clause d'attribution de l'ensemble des biens composant la communauté à concurrence de la moitié en pleine propriété et l'autre moitié en usufruit au profit du conjoint survivant. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites par acte extrajudiciaire et seront reçues en l'Office Notarial de Gardanne (13120) sus-désigné, où domicile a été élu à cet effet. Pour avis. (N21019952)



OFFICE NOTARIAL
42 Avenue Marcel Pagnol
13880 VELAUX

Avis de saisine de légataire universel
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 septembre 2020, M. Adolphe BAQUE-RO, en son vivant retraité, demeurant à Velaux (13880), 4, montée de la Palun. Né à Santander (Espagne) le 7 octobre 1954. Célibataire. Ayant conclu avec M. Bruno GHOSSON un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par M^e Julien DUBUIS, Notaire à Velaux, le 28 septembre 2020. Contrat non modifié depuis lors. De nationalité française. Décédé à Marseille (13000 - France), le 4 juillet 2021. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par M^e Julien DUBUIS, Notaire soussigné, titulaire d'un office notarial sis au 42, avenue Marcel-Pagnol à Velaux (13880), le 5 octobre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession: M^e Julien DUBUIS, Notaire à Velaux (13880), référence CRPCEN: 13153, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence (13100), de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis, M^e Julien DUBUIS. (N21019806)